

## Bataille de chiffres sur la consommation de Levothyrox

Selon Vivre sans thyroïde, un tiers des patients aurait renoncé à la nouvelle formule

Parmi les 3 millions de personnes qui prennent en France de la lévothyroxine, pour soigner l'hypothyroïdie ou après une opération de cancer de la thyroïde, près d'un tiers se serait détourné de la nouvelle formule du Levothyrox du laboratoire Merck, au profit d'autres traitements. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 8 mars, l'association Vivre sans thyroïde. Demandée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), afin de rendre le produit plus stable, la nouvelle formule a été commercialisée en mars 2017. Rapidement, des patients se sont plaints d'effets secondaires (douleurs, maux de tête, problèmes digestifs...).

Face à leur colère, les autorités de santé ont mis à disposition d'autres traitements alors que le Levothyrox était en situation de quasi-monopole. L'ancienne formule, renommée Euthyrox et remise au compte-gouttes sur le marché sur demande du ministère de la santé, et d'autres formules sont arrivées sur le marché français ces derniers mois : Henning, Thyrofix, Euthyral...

### Information judiciaire ouverte

Vivre sans thyroïde et le laboratoire sont en désaccord sur les chiffres. Pour parvenir à un million de personnes, l'association, pour qui Merck aurait perdu un tiers de part de marché, s'est fondée sur une base de données de l'Assurance-maladie sur les volumes de tous les médicaments remboursés. Elle mentionne aussi que nombre de patients sont allés acheter l'ancienne formule à l'étranger... Sans que ce soit facilement chiffrable. Elle suppose également que des patients n'ont pas consommé les boîtes de Levothyrox qu'ils avaient achetées dès lors qu'ils ont réussi à se procurer un médicament concurrent. « Cela représente 33 millions de comprimés de Levothyrox nouvelle formule délivrés mais non consommés », indique leur communiqué.

Selon l'association, ces chiffres sont « en contradiction complète avec les affirmations officielles des pouvoirs publics, qui assurent encore aujourd'hui que ce n'est pas une crise sanitaire ». Selon elle, on est loin des 0,75 % de patients qui ont signalé des effets indésirables, comme l'indique le dernier rapport de l'ANSM. Fin novembre 2017, l'agence notait que 17310 personnes avaient déclaré des effets indésirables, « une fréquence de signalement totalement inattendue », due à « l'effet amplificateur des réseaux sociaux ».

**« Nous démentons les chiffres avancés par Vivre sans thyroïde, dont la méthode de calcul n'est pas détaillée »**

THIERRY HULOT  
président des activités biopharma de Merck

L'association estime même que « ce chiffre de 1 million de patients est sous-estimé, car encore aujourd'hui de nombreux patients témoignent quotidiennement de l'impossibilité de trouver en pharmacie les alternatives au Levothyrox nouvelle formule, malgré une prescription médicale en règle », déplore Sabine Bonnot, vice-présidente de l'association.

« Nous démentons les chiffres avancés par Vivre sans thyroïde dont la méthode de calcul n'est absolument pas détaillée », nous indique Thierry Hulot, président des activités biopharma de Merck en France. Il s'agit selon lui d'une interprétation erronée des données d'Ameli Santé, base qui a pour objectif de suivre le coût des médicaments remboursés par l'Assurance-maladie et ne permet pas de suivre le nombre de patients sous traitement.

« Les dernières données dont nous disposons font état d'une baisse de part de marché entre 10 % et 12 % tant pour le nombre de boîtes vendues (selon Ameli.fr) que pour la part de marché patients sous Levothyrox (d'après les chiffres du groupement d'intérêt économique de l'industrie pharmaceutique Gers) sur le dernier trimestre 2017 », ajoute Thierry Hulot. Ce qui représente environ 300 000 patients qui se sont détournés de la nouvelle formule du Levothyrox. Il estime qu'il est temps de « mettre fin à ce business parallèle de la fausse information ». Interrogée, l'ANSM estime à 500 000 le nombre de patients soignés par une alternative au Levothyrox, fin 2017.

Lundi 5 mars, le procureur de Marseille a annoncé l'ouverture d'une information judiciaire pour tromperie aggravée, blessure involontaire et mise en danger d'autrui. L'association de patients a assigné le laboratoire Merck et l'ANSM en justice pour obtenir des explications et la diffusion de documents officiels demandés depuis des mois à l'agence. ■

PASCALLE SA...

## Hôpitaux de Lyon : « Chaque jour, on craint une catastrophe »

Les services d'urgences de trois établissements sont en grève. En cause, les conditions de soins dégradées des patients

LYON - correspondant

Deux mois après le début de la grève aux urgences d'un premier établissement, trois hôpitaux parmi les plus importants de la région lyonnaise sont désormais concernés. D'autres types d'unités commencent même à être touchées. Signe d'un malaise profond, le mouvement social a débuté de manière spontanée, lancé par des personnels de santé souvent jeunes. Il traduit un refus de cautionner les conditions de soins dans les hôpitaux, plutôt que des revendications classiques, portant sur les salaires ou les effectifs.

« La période d'hiver est très difficile, quand on voit des personnes âgées de plus de 80 ans qui restent jusqu'à soixante-douze heures dans un couloir, parce qu'il n'y a plus de places, on ne sait plus quoi leur dire, on ne peut plus accepter ça, la dignité des personnes n'est même plus respectée », confie Lisa Di Popolo, 25 ans, infirmière au service des urgences de l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc, dernière unité à avoir rejoint le mouvement. Une grève totale a été votée lundi 5 mars, au cours d'une assemblée générale où sont venus témoigner des représentants d'autres hôpitaux lyonnais. La grève touche donc désormais aussi bien des établissements publics des hospices civils de Lyon (HCL), Lyon-Sud ou Edouard-Herriot, qu'un centre hospitalier privé d'intérêt collectif.

Situé rive gauche du Rhône, au cœur de la ville, l'établissement enregistre en moyenne 140 passages par jour dans son service d'urgences, où l'attente peut atteindre six heures. La fréquentation est en constante augmenta-

tion : de 36500 passages en 2013, à 39100 en 2017. « L'attente génère des tensions, parfois des agressions, on fait souvent appel à la police », témoigne une infirmière qui demande à rester anonyme. Le personnel a listé les demandes prioritaires : augmenter le nombre de lits disponibles, prévoir autant d'infirmiers la nuit que le jour, remettre un médecin en poste de minuit à 8 heures, ajouter un brancardier de 14 heures à minuit, prévoir un agent de sécurité 24 heures sur 24. La direction a promis de renforcer les effectifs, la sécurité, et de mieux organiser le poste de médecin d'accueil.

Les personnels ont conscience que les directions d'établissements, en pleine rigueur budgétaire, disposent de marges de manœuvre réduites. « Le problème est un choix politique général, on a supprimé la santé publique de proximité, les maisons médicales ne fonctionnent plus que le week-end, tout retombe sur les urgences qui ont de moins en moins de moyens, comment voulez-vous que ça marche ? Le système est bloqué », juge Lisa Di Popolo.

Personnels et directions sont plutôt d'accord avec ce constat. « Beaucoup de généralistes ne sont pas remplacés, la médecine de ville est insuffisante, on estime que 70 % des patients venant aux urgences n'ont pas le critère de gravité qui le justifie », reconnaît Emmanuel Vannier, directeur des ressources humaines de Saint-Joseph-Saint-Luc, qui espère préserver « des relations sociales apaisées ».

« La grève pourrait devenir nationale parce qu'on partage tous la même préoccupation, on se sent en danger », dit Loïc Juvigny, 39 ans, infirmier aux urgences de l'hôpital Lyon-Sud, là où le premier mou-

**« On a supprimé la santé publique de proximité, tout retombe sur les urgences »**

LISA DI POPOLO  
infirmière à l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc

vement de grève a commencé, il y a neuf semaines. Le service compte soixante personnels, infirmiers, aides-soignants et agents de services. Il est prévu pour 60 entrées par jour, mais en reçoit plus d'une centaine, avec des délais d'attente de six à neuf heures, des patients dans les couloirs, du matériel manquant. « Chaque jour on a peur qu'il arrive une catastrophe, qu'un patient se retrouve très mal ou qu'il décède parce qu'on n'aura pas eu les moyens de le traiter à temps, c'est très éprouvant », regrette M. Juvigny.

« Quand on a vu Lyon-Sud en grève, ça nous a motivés », confie Marion Mathieu, 34 ans, aide-soignante au pavillon N de l'hôpital Edouard-Herriot, en grève illimitée depuis le 2 février. « Quand une personne âgée vous dit qu'elle a froid, et que vous ne pouvez que lui proposer des draps en papier, c'est dur à vivre », déplore la jeune femme. Aux urgences de son hôpital, qui comptent de 80 à 140 passages par jour, le poste de brancardier de nuit a été supprimé. Les soignants doivent donc parcourir de 25 à 30 kilomètres à pied les jours de grande affluence, en plus de leurs tâches habituelles.

« Nous ressentons une impossibilité de répondre aux besoins des patients, de ne plus pouvoir assurer

notre mission », constate Didier Machon, 59 ans, infirmier et représentant CGT à Lyon-Sud. Le syndicaliste estime que le mouvement est suivi par 40 à 60 % des personnels des urgences, sans compter les contractuels. « C'est un taux énorme », reconnaît M. Machon, qui ajoute : « La grève est partie sans les syndicats, comme un ras-le-bol. »

### « On a envie de continuer »

Un protocole d'accord vient d'être signé pour cesser la grève la semaine prochaine à Lyon-Sud. « Si les engagements sont tenus », prévient le personnel. Pour la direction des HCL, « le mouvement s'essouffle ». Sauf qu'il fait tache d'huile dans d'autres unités. Une grève touche un service d'hépatogastrologie depuis quinze jours, une autre a débuté cette semaine dans trois unités d'hématologie.

Les hôpitaux continuent d'assurer les soins. Les personnels en grève sont « assignés » à leurs postes sur décision administrative. Ils touchent leur salaire. L'action ne se veut pas pour autant symbolique. « On perd un ou deux jours de salaire par mois, ce n'est pas évident dans la durée, mais on a envie de continuer, des pétitions sont signées, les gens approuvent le mouvement », témoigne une infirmière.

Plusieurs responsables d'établissements craignent « un effet boule de neige » et « un phénomène de contagion syndicale ». Marion Mathieu résume : « Notre métier, c'est prendre soin des gens, ce n'est pas avoir honte, baisser la tête dans les couloirs parce qu'on ne sait plus quoi répondre, on atteint la maltraitance institutionnelle, on veut retrouver de la dignité. » ■

RICHARD SCHITTLY

## Parcoursup, un nouveau marché pour les acteurs privés du conseil en orientation

Des forfaits allant jusqu'à 900 euros sont proposés pour aider à l'inscription à l'université

Alors que les lycéens doivent inscrire, avant le 13 mars, leurs vœux d'orientation sur Parcoursup, la nouvelle plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur, les acteurs privés du coaching et du conseil en orientation se frottent les mains. Les nouvelles règles à l'entrée de l'université, qui entrent en vigueur vendredi 9 mars, leur ont amené de nouveaux clients.

La fondatrice du cabinet Tonavenir.net, Sophie Laborde-Balen, estime la hausse de son activité « de 25 % à 30 % » par rapport à 2017. « Le tirage au sort l'an dernier et les nouveautés de Parcoursup ont rendu les parents inquiets », observe-t-elle. Ici, parmi les forfaits vendus dans le coffret cadeau « Yes future », le « Pass sérénité » à 560 euros permet une « prise en charge totale » des inscriptions postbac : définition du projet d'études avec le jeune, écriture avec lui des lettres de motivation... Et à ce prix, le conseiller entre lui-même les vœux sur la plate-forme.

Même constat chez Clotilde du Mesnil, fondatrice de Cowin Coaching, qui note une montée en puissance de l'activité : « Les candidats sont inquiets de ne pas obtenir la formation qu'ils veulent, qu'il y ait une sélection cachée. » Elle propose dix séances de conseil en orientation pour 910 euros.

**« Le tirage au sort l'an dernier et les nouveautés de Parcoursup ont rendu les parents inquiets »**

SOPHIE LABORDE-BALEN  
fondatrice du cabinet Tonavenir.net

Tonavenir.net, Cowin Coaching, Quiétude, ODIEP, Eurêka Study et autres Recto Verso... S'il est compliqué de dresser un bilan pour l'ensemble du secteur, les entreprises spécialisées dans l'orientation sont nombreuses à s'être engouffrées sur le nouveau marché Parcoursup. Difficile pour les élèves d'échapper à leur communication intensive sur les réseaux sociaux et dans les salons d'orientation.

Pour renouveler leur offre, ces acteurs, qui existaient déjà en grande partie, parient sur l'une des nouveautés de Parcoursup : l'obligation de rédiger une lettre de motivation – un « projet de formation motivé » – dans toutes les formations, y compris les licences universitaires. Ainsi qu'un curriculum vitae lorsqu'elles le demandent. De quoi déstabiliser les can-

didats. De quoi « surfer sur leur angoisse », corrige Didier Delignières, président des doyens de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), qui souligne que dans cette formation, la lettre de motivation ne sera utilisée qu'« à la marge » pour départager les candidats. Dans un blog, il s'est récemment fendu d'un post dénonçant les offres aguicheuses d'une entreprise proposant de « booster son dossier sur Parcoursup » pour 720 euros.

### « Public mal informé »

Si les acteurs privés pensent avoir une carte à jouer avec Parcoursup, c'est aussi parce que « le public est très mal informé, et ne trouve pas toujours d'interlocuteurs pour répondre à ses questions », estime Philippe Vivier, coach et président de l'Association française du coaching scolaire et étudiant. Selon lui, les coaches peuvent, eux, prendre le temps avec l'élève qui ne sait pas ce qu'il veut faire, contrairement aux psychologues de l'éducation nationale qui « ont énormément d'élèves à gérer ». Tous les autres acteurs privés interrogés par Le Monde estiment eux aussi occuper une place laissée libre par le service public et ses... 1500 élèves par conseiller.

Ce temps en plus, les coaches l'ont « quand ils font bien leur boulot »,

nuance Philippe Vivier, qui dénonce le développement récent d'entreprises « qui proposent des packages tout compris et des tests d'orientation basiques à des parents qui n'ont pas envie de s'embêter ». Son association, dont les membres doivent avoir été formés au coaching au moins trois cents heures, milite pour une régulation de la profession, aujourd'hui ouverte à tous.

L'ambition affichée de ces acteurs ne manque pas d'aller à l'encontre d'une autre : celle de la « démocratisation » des études, défendue par la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, avec cette réforme Parcoursup. Le nouvel eldorado que semble constituer la plate-forme pour les coaches en orientation ne va pas « dans le sens d'une réduction des inégalités », déplore la sociologue Anne-Claudine Oller, qui publiera à l'automne un ouvrage sur le coaching scolaire. « Leurs clients sont en grande majorité des jeunes dont les parents sont cadres du secteur privé », décrit-elle, qui observe ce marché « en hausse depuis déjà une dizaine d'années ». Les familles plus défavorisées en sont, elles, plus éloignées « soit à cause du prix, soit parce qu'elles n'ont pas connaissance de ces services, même lorsqu'ils sont gratuits ». ■

SÉVERIN GRAVELEAU



DE CAUSE À EFFETS.

Chaque dimanche  
23H – minuit  
Aurélie  
Luneau



L'esprit  
d'ouverture.

En partenariat avec Le Monde